

qui pourrait en douter en voyant l'ardeur, la foi, l'enthousiasme qui animent aujourd'hui tous les nôtres? Oui, nous sommes patriotes, nous aimons et chérissons notre origine, nos traditions, nous sommes fiers de ce qui a été fait par nos ancêtres, nous marcherons sur leurs traces; nous avons confiance aux qualités de notre race, jeune et forte, confiance dans l'avenir qui sera brillant et heureux si nous voulons seulement nous rester fidèles à nous-mêmes.

La race canadienne-française a maintenant pris conscience de ses destinées, elle a décidé de la direction qu'elle devait donner à ses aspirations nationales. Et nous sommes fiers de constater qu'elle est celle qui a le mieux compris que l'avenir du Canada réside en l'union étroite et harmonieuse des races pour en faire une grande nation.

Consultation Littéraire

“ Quel est l'acte le plus patriotique dans l'histoire de la race française au Canada ? ”

Tout acte patriotique comporte une idée de sacrifice dans l'intérêt commun. Notre histoire offre une foule d'exemples, tant collectifs qu'individuels, de ces actes courageux.

Choisir le plus méritoire, décerner la palme au plus méritant, ce n'est pas chose facile. De là la diversité des opinions déjà exprimées dans vos colonnes. Permettez-moi de les résumer :

D'après M. L.-O. David, la fondation de nos collèges par nos pré-

tres dévoués, etc., est l'acte le plus patriotique dont fasse mention l'histoire de la race française sur le sol canadien. A mon sens, c'est un acte utile, un acte méritoire, la réalisation d'une idée féconde en ses résultats, mais qui provient du sentiment religieux encore plus que du patriotisme.

Colombine, après avoir payé un juste tribut d'éloges au zèle religieux de Mlle Mance, à l'héroïsme incontestable du patriote Dollard, etc., voit, avec raison, dans l'insurrection de 1837-38 la plus pure manifestation du patriotisme héroïque et intransigeant.

Mon ami Gonzalve Désautniers se rallie à cette dernière idée qu'il motive en disant que les héros de cette sombre époque se sacrifiaient non-seulement pour leurs contemporains mais encore pour leurs descendants.

M. Louvigny de Montigny décerne au poète Crémazie la palme du patriotisme. Certes, les sentiments exprimés par l'auteur du “ Drapeau de Carillon ” sont on ne peut plus patriotiques, et nul ne contestera à cet illustre Canadien ni son civisme ni son talent. Mais enfin, ce n'est pas faire acte de patriotisme que de taquiner les Muses, et M. de Montigny, comme plusieurs autres, me semblent être en dehors de la question.

Pour Madeleine, c'est Louis Hébert qui mérite la palme, parce qu'il a cessé de vendre des drogues à Paris pour venir ici plagier le geste auguste du semeur. En voici un dont le patriotisme ressemble beaucoup à celui du Canadien qui émigre à l'étranger. Semer est un acte qui a bien son mérite et surtout son utilité, mais ce n'est pas un acte héroïque: c'est un acte “ agricole.”